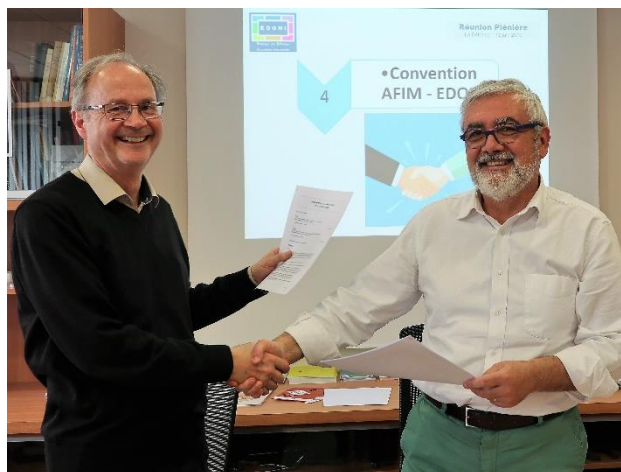


EDONI et AFIM unissent leurs efforts pour promouvoir la standardisation des échanges de données numériques entre partenaires économiques

L'**AFIM** (*Association Française des cadres et Ingénieurs de Maintenance*) représentée par son président Gérard PIOT et **EDONI** (*Echanges de Données Normalisées et Informatisées*) représenté par son président Christian ROSESCU, ont signé un accord de collaboration à l'occasion de la dernière Plénière **EDONI** qui suivait son AG du 12 Juin 2019.



EDON (*Association des distributeurs, fabricants, prestataires et autres acteurs de l'univers B2B*) a développé le référentiel standardisé EDONI couvrant cinq axes : Identité, Logistique, Marketing-Technique, Réglementation & Tarif. Actuellement sous sa version EDONI 2019.2, il est adopté par la Quincaillerie, le Fourniture industrielle et la Distribution des Matériaux.

AFIM (*Acteur majeur au niveau national pour la promotion des métiers de la maintenance*) a développé une plateforme informatique, ec@t-npmi, permettant la description standardisée, unique et certifiée eCI@ss, des produits industriels. Plus d'un million d'articles sont déjà référencés sur cette plateforme.

L'accord signé a pour objet de définir les conditions et les modalités de la collaboration entre AFIM et EDONI afin de mettre en œuvre un programme d'actions devant :

- Contribuer à la standardisation des échanges de données entre les partenaires économiques.
- Faire connaître le plus largement possible les initiatives d'AFIM et d'EDONI dans ce domaine

Les actions communes de ces 2 associations porteront sur la réalisation d'opérations de communication destinées aux membres des 2 parties et le cas échéant de la presse spécialisée de la filière concernée, sur des thèmes liés à la standardisation des données.

AFIM va promouvoir, auprès de ses membres, les actions d'EDONI et assurera la représentativité du secteur fournitures industrielles, bâtiment et bricolage dans ses instances nationales et régionales.

De son côté, **EDONI** se tiendra informé des travaux menés par l'AFIM et susceptibles d'intéresser les entreprises qu'elle représente, afin de pouvoir jouer un rôle de relais auprès de ces entreprises. »